

REPUBLIQUE ALGERIENNE  
DEMOCRATIQUE ET  
POPULAIRE

AUTORITE DE REGULATION DE  
LA POSTE ET DES  
TELECOMMUNICATIONS



الجمهورية الجزائرية  
الديمقراطية الشعبية

سلطة الضبط للبريد والمواصلات  
السلكية واللاسلكية

# **Rapport de l'activité de l'opérateur Algérie Poste (régime de l'exclusivité) 2<sup>ème</sup> Trimestre 2006**

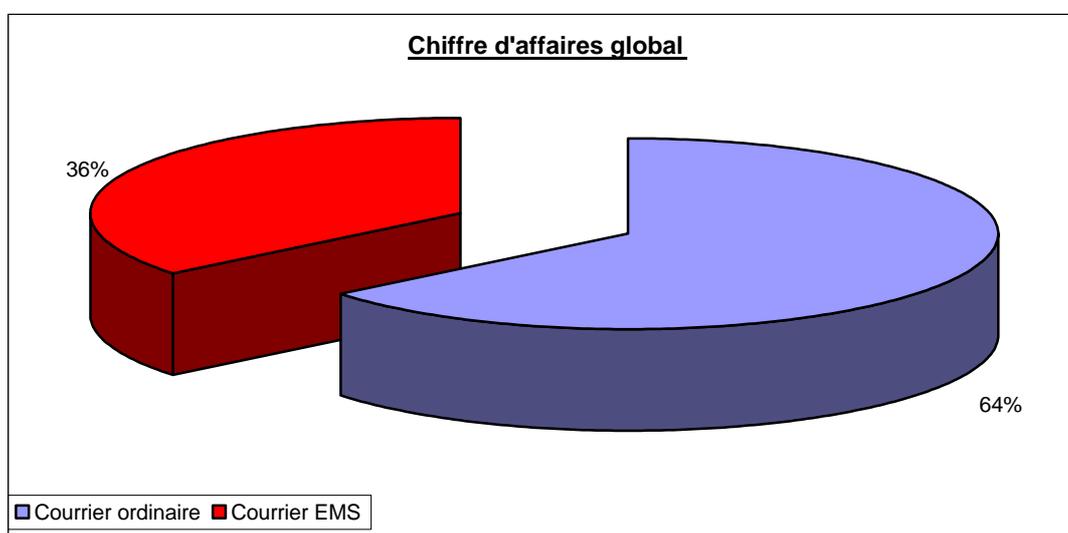
## Préambule :

Le présent rapport a pour objet de détailler, par les chiffres, les performances réalisées par l'opérateur historique dans le régime de l'exclusivité.

## Chiffre d'affaires global :

Le chiffre d'affaires global généré par Algérie Poste durant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2006 est estimé à 2,7 Milliards de Dinars (courrier ordinaire et accéléré).

Celui réalisé sur le service du courrier accéléré domestique (EMS) est de l'ordre de 950 millions de DA, soit 36% du chiffre d'affaires global. Celui du courrier ordinaire (y compris le courrier du régime international) s'élève quant à lui à 1,7 Milliards de DA, soit 64% du chiffre d'affaires global.

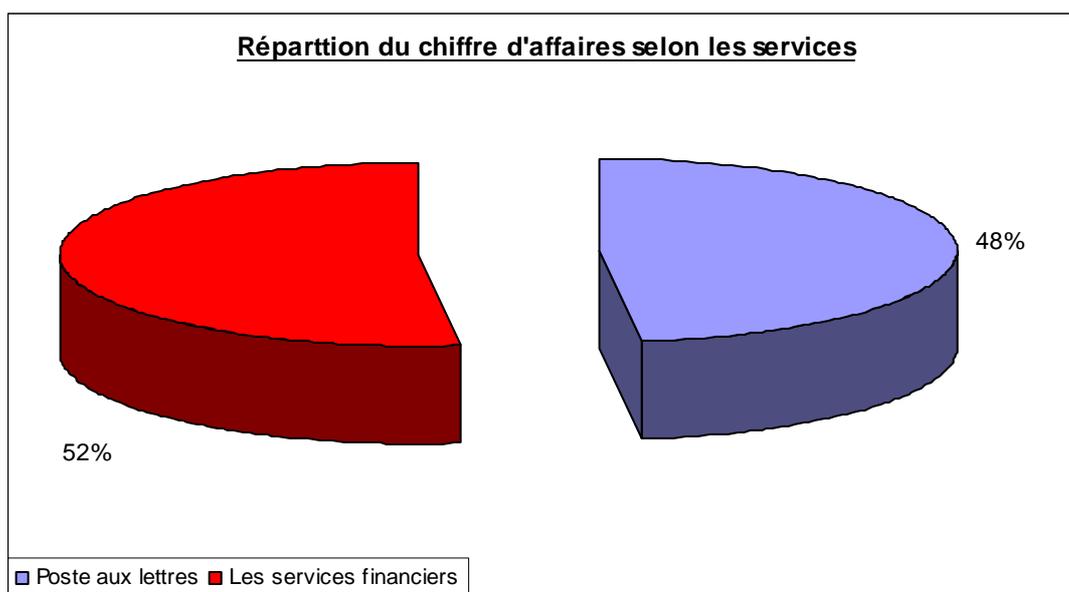


## Répartition du chiffre d'affaires selon les services :

<i>Rubriques</i>	<i>Chiffre d'affaires (millions DA)</i>	<i>%</i>
<i>Chiffre d'affaires généré par les activités du courrier y compris celui de l'EMS (Milliards DA)</i>	<b>1,3</b>	<b>48,2</b>
<i>Chiffre d'affaires généré par les activités financières (Milliards DA)</i>	<b>1,4</b>	<b>51,8</b>
<b><i>Total (Milliards DA)</i></b>	<b>2,7</b>	<b>100,0</b>

- Source Algérie Poste

Le chiffre d'affaires généré par les services financiers représente 1,4 Milliards de DA, soit 51,8% du chiffre d'affaires global et celui de la poste aux lettres (y compris celui de l'EMS) représente 1,3 Milliards de DA, soit 48,2% du chiffre d'affaires global.



### Chiffre d'affaires généré par le régime de l'exclusivité :

Le chiffre d'affaires généré par le régime de l'exclusivité n'a pas été communiqué par Algérie Poste car ne disposant pas d'une comptabilité analytique lui permettant de calculer séparément les recettes de chaque catégorie de courrier.

Cependant, si l'on suppose que le pourcentage revenant au chiffre d'affaires généré par le régime de l'exclusivité est proche de celui du volume de trafic c'est-à-dire qu'il représente presque 96% du chiffre global (cette proportion est plus près de la réalité sachant que l'essentiel du chiffre d'affaires d'Algérie Poste provient principalement de ce régime on peut présumer que le chiffre d'affaires généré par ce régime avoisine 2,6 Milliards de DA.

### Volume de trafic global :

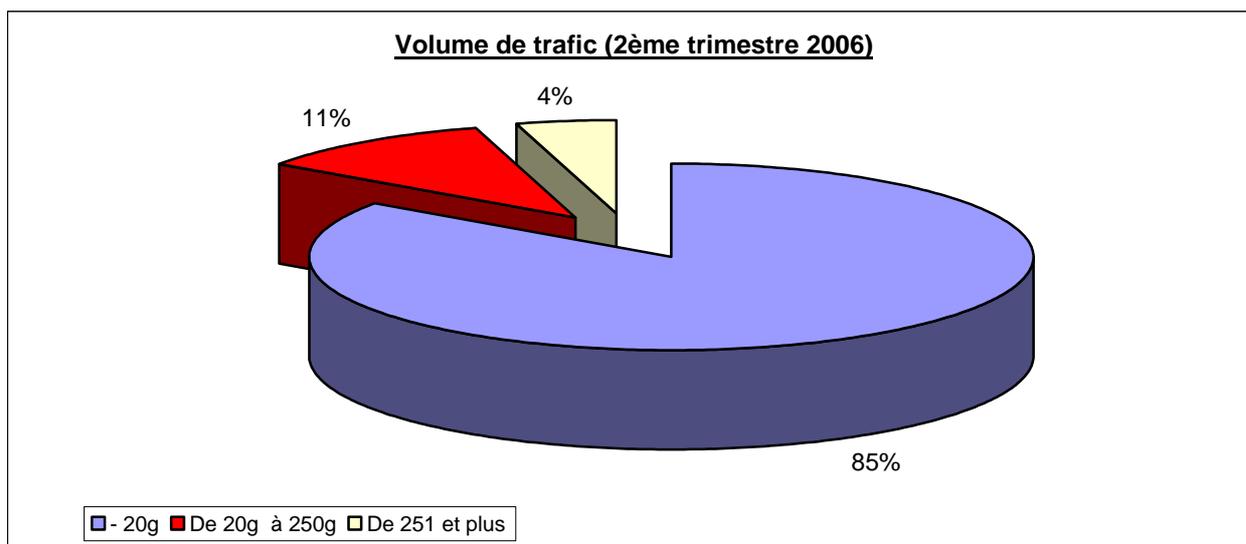
Le volume de trafic global réalisé par Algérie Poste durant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2006 (courrier ordinaire et EMS) est estimé à 78,64 millions d'objets répartis comme suit :

<i>Régimes</i>	<i>Poids</i>	<i>Volume de trafic (millions) (2<sup>ème</sup> trimestre 2006)</i>	<i>%</i>
<i>Régime de l'exclusivité</i>	<i>- 20g</i>	<b>66,51</b>	<b>84,56</b>
	<i>De 20g à 250g</i>	<b>8,64</b>	<b>11,00</b>
<i>Régime de la simple déclaration</i>	<i>De 251 et plus</i>	<b>3,49</b>	<b>4,44</b>
<b>Total</b>		<b>78,64</b>	<b>100,0</b>

- Source Algérie Poste

Le trafic relevant du régime de l'exclusivité avoisine les 95,56% du trafic global, soit **75,15** millions d'objets.

Le courrier de moins de 20g représente à lui seul 84,56%.



### Répartition du courrier selon les catégories :

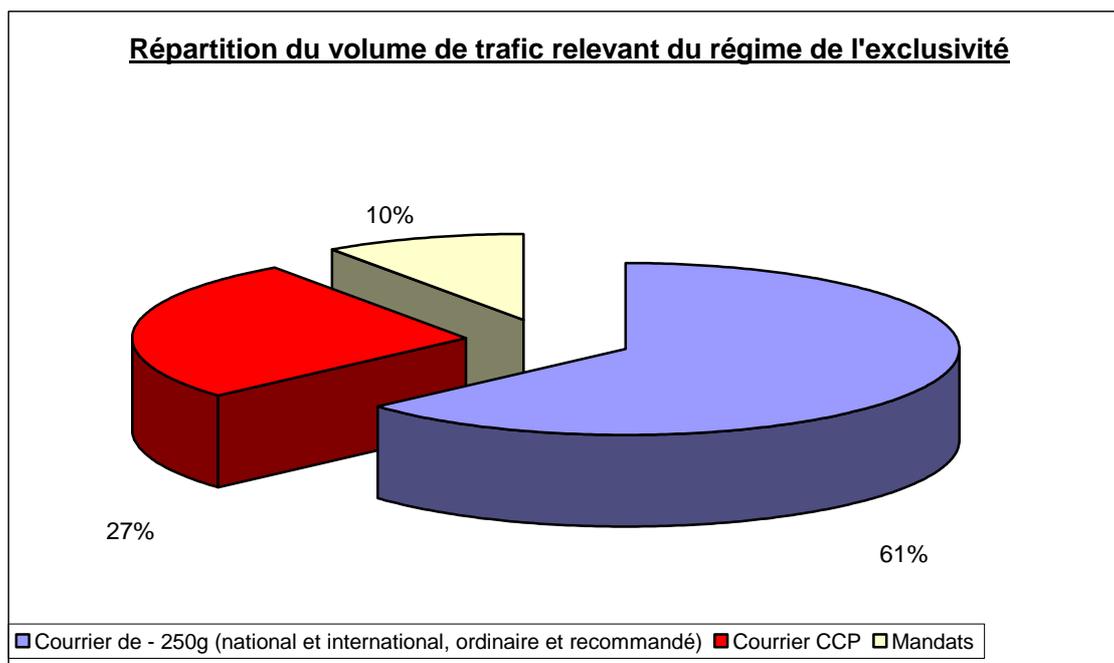
Le tableau ci-dessous détaille les différentes catégories de courrier relevant du régime de l'exclusivité.

<i>Rubriques</i>	<i>Volume de trafic (millions)</i>	<i>%</i>
<i>Courrier de - 250g (national et international, ordinaire et accéléré)</i>	<b>47,67</b>	63,43
<i>Courrier CCP</i>	<b>20,20</b>	26,88
<i>Mandats</i>	<b>7,28</b>	9,69
<b>Total</b>	<b>75,15</b>	100,00

- Source Algérie Poste

Le courrier n'excédant pas 250g (ordinaire et accéléré, national et international) représente 63,43% du volume global traité par Algérie Poste durant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2006 avec 47,67 millions d'objets traités durant cette période.

Le courrier CCP représente 26,88% du total du trafic avec 20,2 millions de plis traité durant cette période. Le volume de trafic des Mandats représente 9,69% avec 7,3 millions de Mandats émis.



### **Conclusion :**

Le régime de l'exclusivité représente 96% du volume de trafic global traité par l'opérateur Algérie Poste durant le 2<sup>ème</sup> trimestre 2006.

Le courrier de moins de 20g représente à lui seul 85% du volume de trafic d'Algérie Poste, ce qui laisse à penser que l'ouverture prévue pour 2008 n'aura pas une grande influence sur le chiffre d'affaires de l'opérateur historique.

Il importe de noter que le régime de l'exclusivité procure à l'opérateur historique l'essentiel de son chiffre d'affaires, les autres activités ne représentant que 4% de celui-ci.